

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

### 2019, une année chargée !



Cette année sera entre autres marquée par le VIII<sup>e</sup> congrès de la FAE et par l'élaboration de nos demandes syndicales.

Par ailleurs, plusieurs autres dossiers tels que l'enseignement des contenus d'éducation à la sexualité qui, rappelons-le, ne peut être imposé aux profs, et l'élaboration des projets éducatifs continuent de nous préoccuper. Il s'agira donc d'une année remplie pour les personnes déléguées qui vous représentent au sein des différentes instances du SEO, car de nombreuses rencontres sont à prévoir.

#### VIII<sup>e</sup> congrès de la FAE

C'est en juin prochain que plus de 200 enseignantes et enseignants se réuniront pour aborder de nombreux dossiers issus de la vie professionnelle, de la vie politique et des relations de travail de la FAE.

Comme vous le savez, la FAE est plus que jamais un incontournable dans le milieu de l'éducation au Québec. Les propositions adoptées sur le plancher du congrès constitueront donc en grande partie le plan de travail et les orientations de notre Fédération pour le prochain triennat. Le SEO sera représenté par une délégation de 32 enseignantes et enseignants qui ont à cœur le développement de leur Fédération.

#### Négociation 2020

La consultation en vue de nous fournir les informations nécessaires à l'élaboration du cahier de demandes syndicales s'est terminée le 9 décembre dernier. Cette consultation constituait le premier pas d'une longue route vers la signature d'une entente négociée satisfaisante. Nous entamerons dans les prochaines semaines, à partir des résultats de la consultation, le processus qui mènera au cahier final de nos demandes syndicales. La personne déléguée de votre établissement sera donc appelée à assister à plusieurs rencontres pour participer au processus d'élaboration du cahier de demandes syndicales. En septembre prochain, le cahier final des demandes syndicales sera adopté par le conseil fédératif de négociation et déposé au plus tard le 4 novembre à la partie patronale. N'hésitez pas à faire part de vos préoccupations à la personne déléguée afin que celle-ci les amène à l'assemblée des personnes déléguées pour qu'elles puissent faire l'objet de discussions. Il est important pour le SEO d'être à l'écoute de ses membres tout au long de cette route qui nous amènera vers un nouveau contrat de travail.

La conjoncture actuelle nous est présentement assez favorable. Nous bénéficions du soutien de la population et les caquistes ont promis d'améliorer les conditions de travail, les conditions d'exercice et les conditions économiques des enseignantes et des enseignants. Après les promesses, espérons que la CAQ, et plus particulièrement le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, réussira le test de la réalité en étant à l'écoute de ceux qui vous représentent aux tables de négociation. Il en va, une fois de plus, de nos conditions de travail et de la qualité de l'école publique.

**Suzanne Tremblay, présidente**

# CHAQUE PETIT GESTE EST IMPORTANT POUR LA PLANÈTE



Toi, ami de la terre !  
Oui, toi !



Tu vivras une activité qui fera une beauté  
à notre planète ou encore qui  
la remettra en santé ?

**22 avril 2019**

## JOUR DE LA TERRE

**Affiche, toi aussi, ton amour envers notre planète !**

**Ton comité HÉROS souhaite connaître ce qui se passe  
dans ton école au cours des semaines des 15 et 22 avril.**

**Envoie un courriel à [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca)  
et raconte-nous ce que tu as vécu pour le  
Jour de la Terre.**

**Tu auras ainsi une chance de gagner des prix  
aux couleurs du comité HÉROS.**



Claude Corneau      Guy Lajeunesse  
Yvan Dufour        France Turcotte  
Pierre Guénard  
**Comité Environnement héros**



**DEBOUT POUR L'ÉCOLE !**

**Signature de la pétition *Debout pour l'école!***

Debout pour l'école! est un collectif citoyen de réflexion et d'intervention sur l'éducation au Québec. Il défend une école publique équitable et de qualité pour tous, une école offrant à tous les élèves un milieu de vie propice à des apprentissages rigoureux. Debout pour l'école! vous invite à signer la pétition intitulée **Pour une école équitable et de qualité**. Celle-ci, qui sera remise au ministre de l'Éducation, contient sept mesures, soit :

- Assurer une véritable mixité sociale et culturelle dans les écoles et dans les classes;
- Diminuer les ratios;
- Assurer des ressources professionnelles et de soutien stables et en nombre suffisant;
- Diminuer la précarité du corps enseignant;
- Soutenir les enseignantes et enseignants en début de carrière;
- Augmenter la rémunération de tous les personnels scolaires;
- Lever toute entrave à la prise de parole publique.



<https://ecole.ca.edu/petition/>

**TANDEM, SERVICE DE SOUTIEN**

Un service est offert gratuitement aux membres de la FAE. Il s'agit de **TANDEM, service de soutien**.

Ce regroupement de services d'aide et de soutien pour les personnes assurées du groupe La Capitale, vise à améliorer le mieux-être au travail et à prévenir l'absentéisme dans les organisations.

Il est possible d'obtenir jusqu'à 12 heures de consultation par année, par adhérent dirigé vers le service. Vous pouvez obtenir du soutien 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le numéro à composer pour joindre ce service est le 1-855-874-8558

Je vous invite à consulter le site web de La Capitale afin d'obtenir plus de détails :

[www.lacapitale.com/fr/entreprises/assurances-collectives/tandem](http://www.lacapitale.com/fr/entreprises/assurances-collectives/tandem)

**Robert Guérin**  
Vice-président

**ÉCHANGE POSTE-À-POSTE**

**Je suis enseignante à l'école de la Traversée (CSD) en classe de langage, 3<sup>e</sup> cycle.**

**J'aimerais effectuer un échange poste-à-poste avec une enseignante ou un enseignant de la CSPO (secteur Aylmer ou du Plateau).**

**Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec moi par courriel à : [boutinn@edu.csdraveurs.qc.ca](mailto:boutinn@edu.csdraveurs.qc.ca)**

**Nadia Boutin**



Imprimé sur du **Rolland Enviro Print**, contenant 100% de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.



## L'ENTRÉE PROGRESSIVE ET LE DOCUMENT MAMMOUTH

Le comité du préscolaire partage avec vous ses recommandations sur le sondage réalisé auprès des enseignantes et enseignants du préscolaire à l'hiver 2018. Voici celles portant sur l'entrée progressive et le document Mammouth. Il y en aura d'autres dans les prochaines parutions du *Syn Chronique*.

### L'entrée progressive – Recommandations du comité du préscolaire

Tous les répondants affirment avoir une entrée progressive pour leurs élèves. De façon générale, elle s'échelonne sur quatre ou cinq jours. Nous considérons qu'il s'agit d'une bonne nouvelle. Plusieurs recherches en éducation démontrent l'importance de l'entrée progressive.

- Il est préférable que le service de garde soit disponible pour les enfants du préscolaire seulement à partir de la première journée complète. De cette manière, l'enfant se familiarise peu à peu avec son nouvel environnement.
- Durant l'entrée progressive, les éducatrices attirées aux groupes du préscolaire peuvent profiter de l'occasion pour venir faire de courtes visites en classe afin de créer des liens significatifs.
- Dans le cas où le service de garde demeure ouvert durant l'entrée progressive, il est primordial que ce soit les éducatrices attirées aux groupes du préscolaire qui assurent le service. La stabilité des éducatrices favorise une intégration positive et une diminution de l'anxiété.
- L'entrée progressive est dans l'intérêt de l'enfant. Il serait judicieux d'aviser les parents le plus rapidement possible des dates de l'entrée progressive afin qu'ils puissent s'organiser adéquatement.

### Le document Mammouth – Nos recommandations

- De façon générale, le document Mammouth est distribué aux parents dans l'ensemble du SEO. Celui-ci est un excellent outil pour informer les parents sur la nécessité et l'importance de l'entrée progressive.
- Nous vous rappelons que vous devez faire approuver la distribution de ce document lors d'un conseil d'établissement.

Le comité du préscolaire,

Nathalie Bourgeois  
Chantal Guénette

Anne Morissette  
Élisabeth Poulin

Julie Racine  
Marie-Chantal Duchaussoy

# Ça accroche...

sous-représentation des femmes dans

# et sucreries

Les sphères du pouvoir, charge mentale,

Quand: jeudi 28 mars 2019 à 18h

Où: Cabane des Aînés de l'Outaouais  
331 boul. Cité-des-Jeunes, Gatineau, Qc, J8Y 6T3

Qui: les enseignantes, enseignants et  
personnes retraitées du PEO

## Nos invitées

Suzanne-G. Chartrand  
Docteure en didactique du français  
Mouvement Debout pour l'école

Élyse Bourbeau  
Membre du comité des Allié.e.s pour la diversité  
sexuelle à la FAE

Stéphanie Demers  
Professeure en éducation à l'UQO

Mélanie Couture  
Humoriste



conciliation travail/famille, harcèlement sexuel et violence, séisme au Québec, manque de reconnaissance, femmes autochtones disparues...



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, le Comité des femmes du SEO vous convie à sa soirée

## « Ça accroche... et sucreries »

Cette soirée vise à discuter des enjeux d'actualité touchant les femmes et à se questionner sur être femme et militante en 2019, le tout par le biais d'un panel de discussion. De plus, nous vous proposons de terminer la soirée avec une prestation humoristique.

- Qui : Enseignantes, enseignants et personnes retraitées du SEO
- Quoi : Coquetel de bienvenue  
Panel de discussion  
Prestation humoristique  
Beignets artisanaux, bar à bonbons, boissons
- Où : La Cabane des Aînés de l'Outaouais  
331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau (secteur Hull)
- Quand : Jeudi, 28 mars 2019 à 18 h

Merci de nous faire parvenir votre inscription  
par télécopieur au 819 776-2809 ou par courriel à [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca)  
avant 15 heures, le 14 mars 2019.

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_



## Les activités du mouvement héros se poursuivent !

Il vous reste encore quelques semaines pour participer aux concours du mouvement héros\*!

### Inscrivez rapidement vos projets au concours annuel « Tous héros et responsables pour notre planète ».

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) vous invite à mener un projet ou une action, avec un élève, en groupe classe ou école, portant sur les enjeux liés à l'écocitoyenneté, l'environnement, l'exploitation des ressources, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, etc. En plus d'une certification héros, les prix offerts incluent des bannières pour les classes et les écoles gagnantes de même que des prix d'une valeur totale de 5 000 \$.



Aussi, vos élèves peuvent participer à la grande rédaction héros si vous enseignez au 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire, à l'éducation des adultes ou encore si vos élèves sont inscrits dans un parcours de formation axée sur l'emploi. Ayant comme thème « Les idées voyagent plus loin en liberté », vos élèves sont invités à rédiger un texte d'opinion sur la qualité de l'information à l'ère des médias sociaux. Un jury de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) sélectionnera les gagnantes ou gagnants. Plusieurs prix sont offerts : un stage de deux jours au quotidien La Presse, un abonnement au quotidien Le Devoir ou encore une formation intensive de trois jours avec Amnistie Internationale.

Le concours héros et la grande rédaction héros se déroulent jusqu'au 29 mars 2019. Tous les détails, de même que les formulaires de participation ainsi que des idées de projets, se trouvent au [www.lafae.qc.ca/heros](http://www.lafae.qc.ca/heros) ou encore sur la page Facebook « Mouvement héros – FAE ».

\*Les valeurs héros sont : **h**umanité, **é**cocitoyenneté, **r**espect, **O**uverture, **S**olidarité.





## SAVIEZ-VOUS...

### **Saviez-vous qu'il existe 10 congés pour obligations familiales prévus à la convention collective ?**

Les jours utilisés pour ces absences sont déduits de la banque annuelle des congés de maladie de l'enseignante ou de l'enseignant et ce, jusqu'à concurrence de 6 jours.

Il y a donc 6 jours payés en maladie (ou 6 jours payés en tout) pour maladie et obligations familiales. Les autres seront sans traitement.

Une enseignante ou un enseignant peut s'absenter du travail sans traitement pendant 10 journées par année (si elle ou il a écoulé ses 6 jours de maladie) pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de sa conjointe ou de son conjoint ou en raison de l'état de santé de sa conjointe ou de son conjoint, de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur ou de l'un de ses grands-parents.

Ce congé peut être fractionné en journées. Une journée peut également être fractionnée si la commission scolaire y consent.

### **Petit calcul qui porte à réfléchir...**

- 6 journées pour maladie + 10 journées pour obligations familiales = 16 jours / année
- 2 premières journées de maladie, 4 journées suivantes pour obligations familiales = banque de 6 journées de maladie vidée
- Vous n'aurez donc que 12 journées pour l'année plutôt que 16 !

Notez qu'il y a une volonté certaine de négocier plus de congés de maladie lors de la prochaine ronde de négociation.

**Marie-Chantal Duchaussoy**  
**Vice-présidente en relations de travail**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le Collectif 8 mars souhaite dorénavant utiliser le vocable « Journée internationale des droits des femmes » pour désigner la journée du 8 mars afin de lui donner une perspective militante et féministe et rappeler qu'il s'agit d'une journée pour dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences faites aux femmes et souligner le chemin parcouru.



L'appellation « Journée de la Femme » est maintes fois utilisée pour désigner le 8 mars, ce qui entraîne plusieurs dérives. Le 8 mars est transformé en un événement commercial qui renforce les stéréotypes, comme la St-Valentin ou la fête des Mères durant lesquelles on offre des fleurs ou des rabais sur divers produits censés plaire aux femmes. En dénaturant le sens que les féministes souhaitent donner à cette journée, sa signification réelle est déviée.

Le 8 mars, c'est l'occasion d'affirmer l'importance des luttes pour les droits des femmes, de saluer les combats menés en faveur de leur reconnaissance sociale et politique et de poursuivre les batailles pour que leurs droits cessent d'être bafoués partout sur la planète. C'est un rappel que les droits des femmes ne sont pas respectés et que l'égalité de fait n'est pas atteinte.

### **Le respect, ça se manifeste !**

Après des années d'austérité néolibérale qui ont affecté grandement les femmes, 2017 et 2018 ont été déterminantes pour le mouvement féministe partout dans le monde, notamment en raison de l'ampleur et de l'impact de la vague #moiaussi. De plus, la sous-représentation des femmes dans les sphères décisionnelles, les commentaires méprisants sur leur corps et leurs vêtements, la place qu'occupe la charge mentale chez les femmes, les abus commis à l'endroit des femmes autochtones sont autant de sujets qui ont occupé l'espace médiatique au cours des dernières années. Il est maintenant temps que des gestes concrets soient posés en faveur de l'égalité et des droits des femmes, car le respect, c'est une valeur qui se manifeste !

Le slogan retenu se veut intemporel et le mot respect, central dans le message, est riche et peut être décliné de multiples façons.

L'invitation à « manifester » son respect est un appel à l'action qui peut être compris tant sur le plan individuel que collectif. Il y a également un double sens à y donner soit celui de la référence aux manifestes politiques qui ont, ici comme ailleurs au cours de l'histoire, marqué les sociétés. C'est la raison pour laquelle, au verso de l'affiche, vous trouvez un manifeste féministe qui reprend nombre de revendications du Collectif 8 mars au cours des dernières années et qui se termine par un appel à manifester.

### **Le visuel : un appel à l'action et à la solidarité**

Le visuel reprend le symbole universel féministe à l'intérieur duquel on retrouve le bras levé d'une femme et son poing, tel celui d'une manifestante. Finalement, le visuel symbolise l'importance de l'action et de la solidarité pour atteindre l'égalité pour toutes et entre toutes.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES (SUITE)

### L'épinglette : symbole des luttes féministes

En portant l'épinglette du 8 mars, nous affirmons que nous sommes féministes et affichons notre détermination à poursuivre la lutte pour le plein respect de nos droits fondamentaux, dont celui de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### #respect

À l'ère des médias sociaux, nous vous invitons à utiliser ce mot-clic dans le cadre de vos actions et communications entourant le 8 mars ou simplement pour commenter l'actualité.



## COMITÉ DE LA VIE PÉDAGOGIQUE

Une première rencontre du comité de la vie pédagogique a eu lieu le mois dernier et nous sommes présentement à la recherche de nouveaux membres qui désireraient en faire partie.

Voici d'ailleurs un aperçu du mandat de ce dynamique comité :

- Analyser des dossiers pédagogiques, proposer et participer à l'élaboration d'outils de sensibilisation pour les membres (instruction annuelle, normes et modalités, projet éducatif, etc.) ;
- Informer les membres des changements apportés à la LIP ;
- Étudier les différentes méthodes pédagogiques et l'impact de leur implantation ;
- Être à l'affût du plan numérique ;
- Traiter des points qui concernent la pédagogie.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec **Robert Guérin** au bureau du SEO.

**Natalie Trempe, porte-parole**  
**Comité de la vie pédagogique**

## COMBATTRE L'ÉCOLE-ENTREPRISE

Le 23 janvier dernier, la FAE a tenu son premier réseau d'action sociopolitique. Réunissant environ 200 membres, dont une délégation de 17 enseignantes et enseignants du SEO, cet événement s'est avéré être un lieu d'échange et de mobilisation visant à mieux nous outiller dans notre compréhension des enjeux sociopolitiques de cette gestion entrepreneuriale de l'école. Cette journée était divisée en deux panels.

### **S’AFFIRMER CONTRE L’ÉCOLE-ENTREPRISE: NOUVELLE GESTION PUBLIQUE (NGP) ET MARCHÉ SCOLAIRE**

Stéphanie Demers, professeure du département de l'éducation de l'UQO, est venue nous exposer les racines ainsi que certains impacts de la NGP dans nos écoles. Elle nous a expliqué quelles pratiques étaient issues de la NGP et les dérives du discours des commissions scolaires qui nous éloignent de la réelle mission de l'éducation. Finalement, après avoir souligné que la plus grande menace envers la profession enseignante était la prolétarianisation de la notion professionnelle, elle a suggéré quelques pistes d'actions pour combattre l'école-entreprise.

Phillippe Hurteau, politologue et chercheur de l'IRIS, est venu nous présenter l'état du marché scolaire actuel au Québec et surtout la concurrence entre les écoles publiques, les projets particuliers et les écoles privées qui se font une « chasse à la clientèle » chaque automne. Coauteur de la note socioéconomique Inégalité scolaire : le Québec dernier de classe, il nous a démontré les impacts sur la qualité des services offerts aux élèves québécois et les coûts pour la société. Au banc des accusés, c'est la ségrégation scolaire qui est responsable des inégalités du système scolaire québécois. Le chercheur prône un arrêt du financement des écoles privées et une organisation scolaire favorisant une plus grande mixité sociale.

Avant la pause du diner, le Zapartiste Christian Vanasse a livré une solide performance humoristique fort appréciée. Un moment d'humour politique frais, honnête et authentique. Agrémenté d'anecdotes et couronné par une imitation du célèbre Michel Chartrand, l'humoriste a su livrer un message rempli de vérités et nous faire rire dans cette journée de discussion et de partage sur la triste réalité qu'est l'école entrepreneuriale.

### **COMBATTRE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS: PARCE QUE L'ÉCOLE N'EST PAS UNE CHAÎNE DE MONTAGE**

Maxime Gauthier-Lacasse, jeune chercheur détenant un doctorat en éducation à l'UQAM, est venu faire le lien entre l'école de pensée Francfort et l'état actuel de l'école québécoise. Par les nombreux encadrements (PEVR, projet éducatif, reddition de compte, planification stratégique) qui s'apparentent à une logique d'entreprise privée, on tente de réguler le travail des enseignantes et des enseignants et plus particulièrement, leurs actions pédagogiques en classe en imposant les supposées bonnes pratiques. Malheureusement, ces pratiques représentent souvent un nivellement par le bas afin d'atteindre des cibles ministérielles. À l'origine de cette vision se trouve une prémisse fort douteuse voulant que les résultats des élèves reposent sur l'efficacité des enseignantes et enseignants.

Frédéric Saussez, professeur au département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, est venu nous entretenir sur les fameuses données probantes et les pratiques gagnantes. Il a tenu à souligner que les commissions scolaires aiment mentionner de la recherche en éducation alors qu'il y a plutôt des recherches en éducation. Selon lui, les données probantes n'existent pas ou du moins, il faudrait peut-être s'entendre sur une définition et une compréhension commune de ces données dites probantes. Il a expliqué que ce terme prenait sa source dans la médecine basée sur la preuve.

C'est une dérive et une dénaturation complète de ce raisonnement qui a été parachuté dans le système éducatif. La réduction de la recherche à une seule vision, l'utilisation des données sans que le jugement des praticiens soit sollicité, le contrôle des maux de l'éducation par des pratiques standardisées et la gestion axée sur les résultats représentent tous des risques d'entrave à l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants et à une dénaturation de leur rôle social.



## COMBATTRE L'ÉCOLE-ENTREPRISE (SUITE)

Simon Viviers, professeur agrégé au Département des fondements et pratiques en éducation de l'Université Laval, est venu démontrer comment le contexte néolibéral a favorisé l'instrumentalisation du travail des enseignantes et enseignants. Les exigences qu'impose l'atteinte de cibles de réussite affectent la santé mentale des enseignantes et enseignants. Ils se retrouvent dans des situations où ils doivent constamment prouver et objectiver leurs actions. Des actions qui, très souvent, ne peuvent être mesurées ou quantifiées parce qu'elles impliquent un facteur humain qui ne se mesure pas. On assiste alors à la mise en œuvre de « recettes » à grande échelle qui, si elles sont bien appliquées par les enseignantes et enseignants, devraient

permettre à tous les élèves de réussir.

La gestion axée sur les résultats (GAR) permet au gouvernement de mettre le fardeau de la réussite scolaire sur le dos des enseignantes et enseignants. Ainsi, il détourne l'attention de ses propres responsabilités alors que le facteur le plus important pour favoriser la réussite éducative est la diminution des inégalités sociales et la lutte à la pauvreté. Il s'est dégagé un constat clair de cette journée. Celui de l'incompatibilité des pratiques de la nouvelle gestion publique avec les finalités socioculturelles et politiques de l'éducation publique.

**Patrick Bydal, 2<sup>e</sup> vice-président**

## COMMENT FONCTIONNE VOTRE COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT ?

Voici quelques suggestions de balises afin de mettre en place un comité de perfectionnement dans vos établissements. Le budget de perfectionnement des établissements et des centres est constitué du montant individuel prévu à la convention collective multiplié par le nombre d'enseignants permanents à l'intérieur de l'établissement. Une somme de **240 \$** par membre est accordée au secteur des jeunes et à l'éducation des adultes et de **300 \$** par membre à la formation professionnelle. Le SEO recommande :

- La mise sur pied d'un comité local de perfectionnement dès le mois d'août ou le début de septembre ;
- L'élaboration d'une planification annuelle des activités de perfectionnement au plus tard le 15 novembre de chaque année ;
- L'autorisation par le comité local (direction-enseignants) lorsqu'un perfectionnement est payé à même le budget de perfectionnement ;
- Le remboursement des dépenses conformément à la politique de remboursement des frais de déplacement et de voyage du personnel de la commission scolaire ;
- Que l'accès aux activités de perfectionnement soit accordé en priorité au personnel enseignant régulier ;
- Que les coûts de la suppléance reliée à un projet soient imputés au budget de perfectionnement de l'établissement ;
- Que la direction informe les membres des sommes restantes disponibles au budget de perfectionnement à chaque réunion du comité ;
- Qu'une activité de perfectionnement ne comporte aucun frais de remplacement supérieur à deux jours de suppléance sauf dans des circonstances exceptionnelles ;
- Que le budget de perfectionnement ne puisse générer de déficit et qu'on ne puisse amputer celui de l'année suivante de ressources financières ;
- Que le budget du comité soit reconduit l'année suivante lorsqu'il y a des surplus ;
- De faire une planification annuelle de l'utilisation de son budget déterminant ainsi quelle portion du budget sera allouée aux différents types de perfectionnement ;
- L'utilisation des sommes du budget pour des formations dans la province de Québec.

**Robert Guérin, vice-président**

## APPEL DE CANDIDATURES - INFORMATIONS



Gatineau, le mardi, 12 février 2019

**Objet :** Prix de la relève Gaston-Lallement



**Appel de candidatures**

Kaïn

Nous invitons chaque école secondaire à choisir son lauréat ou sa lauréate.

### **Prix de la relève Gaston-Lallement et bourse de 100 \$**

Impératif français remet son *Prix de la relève Gaston-Lallement* à des élèves des écoles secondaires de l'Outaouais qui se démarquent par leur intérêt contagieux pour la culture et les artistes du Québec et de la francophonie. Nous invitons donc la direction de chaque école à nous soumettre le nom et les coordonnées de l'élève qu'elle propose pour ce prestigieux Prix, auquel est associée une bourse de 100 \$, la bourse « Je m'aime en français ! ». Le formulaire ci-joint dûment rempli doit être renvoyé avant le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019.

Ce Prix offert en hommage à Gaston Lallement, un des membres fondateurs et ancien président d'Impératif français, sera remis à l'occasion de la Francofête et de la Journée internationale de la francophonie, au cours d'un grand déjeuner-causerie qui aura lieu au Club de Golf de Gatineau, le dimanche 24 mars 2019 à 11h.

**De la grande visite !** Kaïn, groupe de folk rock québécois prononcera une allocution pour la circonstance sur le thème « Kaïn, une histoire de passion et d'avenir ». Un bonbon vous attend ! En plus, Steve Veilleux nous offrira une chanson en guise de remerciement !

Les élèves choisis par leurs enseignants ou enseignantes participent à leur façon à l'avancement et au rayonnement de la francophonie, de la langue et de la culture d'expression française. La remise du *Prix de la relève Gaston-Lallement* est aussi une occasion pour le mouvement Impératif français de souligner la contribution des enseignants, des éducateurs et des parents à la création, à l'avancement et à la diffusion de la culture d'expression française.

Source :  
Jean-Paul Perreault  
Président  
Mouvement Impératif français  
Tél. : 819-684-8460  
C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7  
Courriel : [president@imperatif-francais.org](mailto:president@imperatif-francais.org)  
[www.imperatif-francais.org](http://www.imperatif-francais.org)



*Les lauréats 2018, accompagnés de Louise Forestier et de Jean-Paul Perreault*



# APPEL DE CANDIDATURES - FORMULAIRE



**IMPÉRATIF FRANÇAIS**  
Recherche et communications

C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

## CANDIDATURE PRIX DE LA RELÈVE GASTON-LALLEMENT

VEUILLEZ RETOURNER CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ À [ANIMATION@IMPERATIF-FRANCAIS.ORG](mailto:ANIMATION@IMPERATIF-FRANCAIS.ORG)

Élève	
Prénom	
Nom	
Numéro de téléphone	
Numéro de cellulaire	
Adresse courriel	
École	
Niveau	Secondaire <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> Autre
Personne(s) proposant la candidature	
Prénom	
Nom	
Numéro de téléphone	Cellulaire :
Adresse courriel	
Lien avec l'élève	
Raisons de la mise en candidature	
Expliquez en quoi cet(te) élève s'est le plus amélioré(e) et/ou le plus distingué(e) dans le rayonnement de la langue française	

P.-S : Pour être admissible, l'élève devra se présenter à la remise de prix

## LA COUPE DES PROFS

### Triathlon de Gatineau – 6 juillet 2019



## LA COUPE DES PROFS

### OBJECTIF

Le personnel des écoles de la province est encouragé à promouvoir la santé au sein de leur organisation en participant à une activité physique par la pratique du triathlon. Vous êtes invités à former et inscrire une ou plusieurs équipes pour relever le défi sportif de la *Coupe des profs du triathlon Gatineau*.

Le triathlon est une excellente source d'activité physique et quoi de mieux pour une organisation que d'avoir des membres en santé, en plus de favoriser l'esprit d'équipe!

### CRITÈRES

Chaque équipe devra être composée de 3 personnes provenant du milieu scolaire. Les membres de l'équipe peuvent provenir d'écoles différentes.

Chaque équipe devra avoir au moins une femme.

L'équipe complètera la distance d'un triathlon sprint sous forme d'un relais, soit un premier co-équipier fera 750 m de nage, le second fera 20 kilomètres de vélo et le dernier complètera 5 kilomètres de course à pied.

Le relais se fera près du vélo dans la zone de transition, à l'aide de la puce de temps que s'échangent les co-équipiers.

**Inscrivez-vous sans tarder au**  
**[www.triathlongatineau.ca](http://www.triathlongatineau.ca)**

### ENJEUX

Les équipes terminant dans les trois premières positions recevront des médailles d'or, d'argent et de bronze. De plus, l'équipe gagnante se verra remettre le trophée de la Coupe des profs. Nous ajouterons sur le trophée une plaque gravée du nom de l'équipe, ainsi que l'année. Il pourra être exposé dans l'école gagnante jusqu'au triathlon de l'année suivante. L'équipe gagnante sera inscrite gratuitement à l'édition suivante du triathlon pour venir défendre son titre.

**N'attendez pas!**  
**Formez une équipe et participez**  
**à la Coupe des profs du triathlon Gatineau.**

**Bon entraînement et au plaisir de vous rencontrer le 6 juillet 2019!**



## APPEL DES PROFS POUR LA PLANÈTE



### « Pour que nos élèves puissent continuer à apprendre »

Le 15 mars 2019, des jeunes de partout au Québec entameront la toute première grève pour lutter contre les changements climatiques. Le groupe Environnement Jeunesse s'apprête à exercer une action collective au nom des jeunes Québécois, en poursuivant le gouvernement fédéral pour « violation des droits fondamentaux » et « du droit à la vie et à la sécurité » des jeunes.

Les enseignantes et enseignants jouent un rôle important de sensibilisation et d'éducation auprès de notre jeunesse. Par notre rôle social influent, nous avons une grande responsabilité envers la génération future. Sans faire une liste exhaustive des bouleversements que vit la planète, on ne peut nier que notre région a subi au cours des dernières années plusieurs soubresauts de la nature. Lors d'un conseil fédératif en 2018, le regroupement DUC (déclaration universelle d'urgence climatique) est venu exposer les faits et surtout nous intimer de passer à l'action. On ne peut plus jouer à l'autruche, car il y a urgence d'agir face à une crise écologique et humanitaire sans précédent.

Il faut préserver l'intégrité écologique et intervenir pour protéger l'environnement. Il faut entreprendre un virage économique et énergétique. Je vous invite donc à aller lire les recommandations des jeunes et aussi à signer la pétition du regroupement « Appel des profs pour la planète »

<https://bit.ly/2BB99sl>

**Patrick Bydal**  
**2<sup>e</sup> vice-président**  
**Responsable des dossiers sociopolitiques et environnementaux**

# Viens jouer avec nous!

Groupe de travail à l'intention des titulaires du

## préscolaire



Le mardi 19 mars 2019

De 19 h à 21 h

au SEO

Il y aura plusieurs animations de jeux avec l'As des Jeux,  
des informations sur l'encadrement  
et des prix à gagner.

Le nombre de participants est limité  
à 30 personnes maximum.

Faites-vite !

Des formulaires d'inscription  
(à retourner avant le 1<sup>er</sup> mars 2019)  
seront distribués par les personnes déléguées  
dans le pigeonier des enseignantes et enseignants du préscolaire